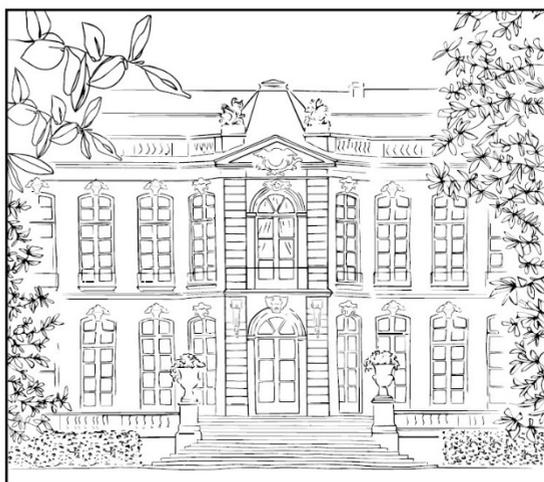


RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DSAF

Sous-direction des sites
historiques et des transports



HÔTEL DE MATIGNON

Table des matières

Edito	4
Présentation de la sous-direction	5
Les temps forts 2021	9
Réformes et projets	15
Zoom sur les services.....	21



L'élaboration de ce rapport d'activité annuel nous offre l'occasion d'une prise de recul, alors que notre quotidien, dans la proximité immédiate du Premier ministre et de son Cabinet, nous amène à une « forte réactivité ».

Les pages qui suivent montrent que la poursuite de la pandémie a accéléré des changements déjà engagés dans nos manières de faire, et nous invite à innover encore et toujours.

La « numérisation de la société » s'est accélérée. Les Français pour saisir le Premier ministre utilisaient en 2019, à plus de 70% une lettre ; en 2021, ce sont désormais 70% des demandes qui arrivent par mails. Et ces sollicitations sont devenues beaucoup plus nombreuses, passant de 32 000 en 2019 à 67 000 en 2021.

Finies les longues files d'attente pour les événements ouverts au public à Matignon : inscription en ligne avec choix d'un créneau horaire, invitation électronique avec QR code pour faciliter les mesures de contrôle.

Et le télétravail ! Bien qu'une grande majorité de nos métiers ne puissent être réalisés à distance, la sous-direction dénombre désormais une soixantaine de télétravailleurs.

En parallèle, mais de manière voulue, 2021 a aussi été marquée par des transformations fonctionnelles et organisationnelles pour optimiser le fonctionnement de la sous-direction et accroître son efficacité.

Le Bureau d'exploitation des sites de Matignon a modifié en profondeur son

organisation pour mieux répondre aux besoins des services soutenus.

Le service de la correspondance a poursuivi la réforme de ces processus et, reflet de la confiance du Cabinet, une délégation de signature accrue a été donnée au chef de service et aux chefs de pôle.

Pour traduire son engagement dans le développement durable le bureau du transport automobile est devenu fin 2021 le bureau des mobilités durables.

Il y a aussi des processus de transformation déjà engagés qui ont pleinement abouti, comme la dématérialisation des factures et la traçabilité fine des frais de représentation du Premier ministre.

Tout cela est possible, car il n'y a « de richesse que d'hommes », votre mobilisation quotidienne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, doit toujours être rappelée, et soulignée.

Enfin, votre engagement pour la transmission des savoirs avec 19 apprenti(e)s et l'accueil fait aux personnes handicapées restent exemplaires.

Nous savons tous les défis de 2022, et notamment les enjeux d'un changement de Gouvernement et d'une nouvelle mandature. Nous y sommes bien préparés, et l'année 2021 nous a confortés en cela.

Jean-Luc Hickel,

sous-directeur des sites historiques et des transports

Présentation de la sous-direction

La sous-direction des sites historiques et des transports (SDSHT) est une entité de la direction des services administratifs et financiers (DSAF) au sein des services du Premier ministre (SPM)¹.

Elle a un **rôle de support à l'activité du Premier ministre et de son cabinet, ainsi qu'auprès des ministres délégués et des secrétaires d'Etat rattachés**².

En lien avec le chef du cabinet du Premier ministre, et en étroite collaboration avec les autres entités de la DSAF, elle assure des missions de soutien dans des domaines très variés :

Le soutien logistique des services installés sur les sites historiques :
les prestations de fonctionnement courant des services et des sites, l'équipement et l'aménagement des sites, l'entretien des locaux et des espaces verts, le gardiennage et la conduite des actions de prévention des risques professionnels

L'intendance du Premier ministre et de son cabinet
La gestion des cadeaux protocolaires
L'organisation des remises de décorations et des grands événements publics

Les déplacements et voyages officiels du Premier ministre et de son cabinet
La gestion du parc automobile des services du Premier ministre

¹ Le décret et l'arrêté relatifs aux compétences et à l'organisation de la DSAF parus au Journal Officiel du 19 mars 2019 en fixent l'organisation et les missions.

² Décrets du 3 novembre 2017 et 18 mars 2019.

Le traitement des courriers adressés au Premier ministre, ministres délégués et secrétaires d'Etat rattachés

Les promotions de distinctions honorifiques dans les ordres nationaux

Les ressources humaines de proximité :

la mise à disposition des moyens humains : assistants, conducteurs, agents d'accueil ...

La sous-direction apporte également un soutien de proximité aux services suivants :

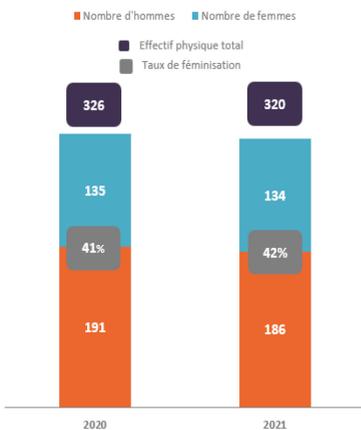
- **Le commandement militaire (COMILI)** chargé de la sécurité du Premier ministre dans l'enceinte de l'Hôtel de Matignon, et de la sécurité dudit site ;
- **Le groupe de sécurité du Premier ministre (GSPM), les aides de camp, les médecins du Premier ministre et les transmetteurs**, lesquels ont un rôle essentiel dans l'organisation et lors des déplacements du Premier ministre et de sa délégation ;
- **Le cabinet militaire** qui conseille le Premier ministre pour l'exercice de ses attributions en matière de défense ;
- **Le Secrétariat général du Gouvernement (SGG)** chargé de coordonner le travail gouvernemental et d'assurer le bon fonctionnement et la régularité de l'action du gouvernement.

La sous-direction assure ainsi la couverture de 13 sites historiques accueillant une cinquantaine de structures et 1 600 agents.

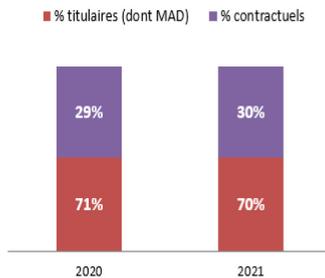
Son activité coiffe une cinquantaine de métiers opérationnels et administratifs avec 13,9M€ de dotation budgétaire en enveloppes propres de fonctionnement et enveloppe suivie (dépenses du cabinet du Premier ministre).

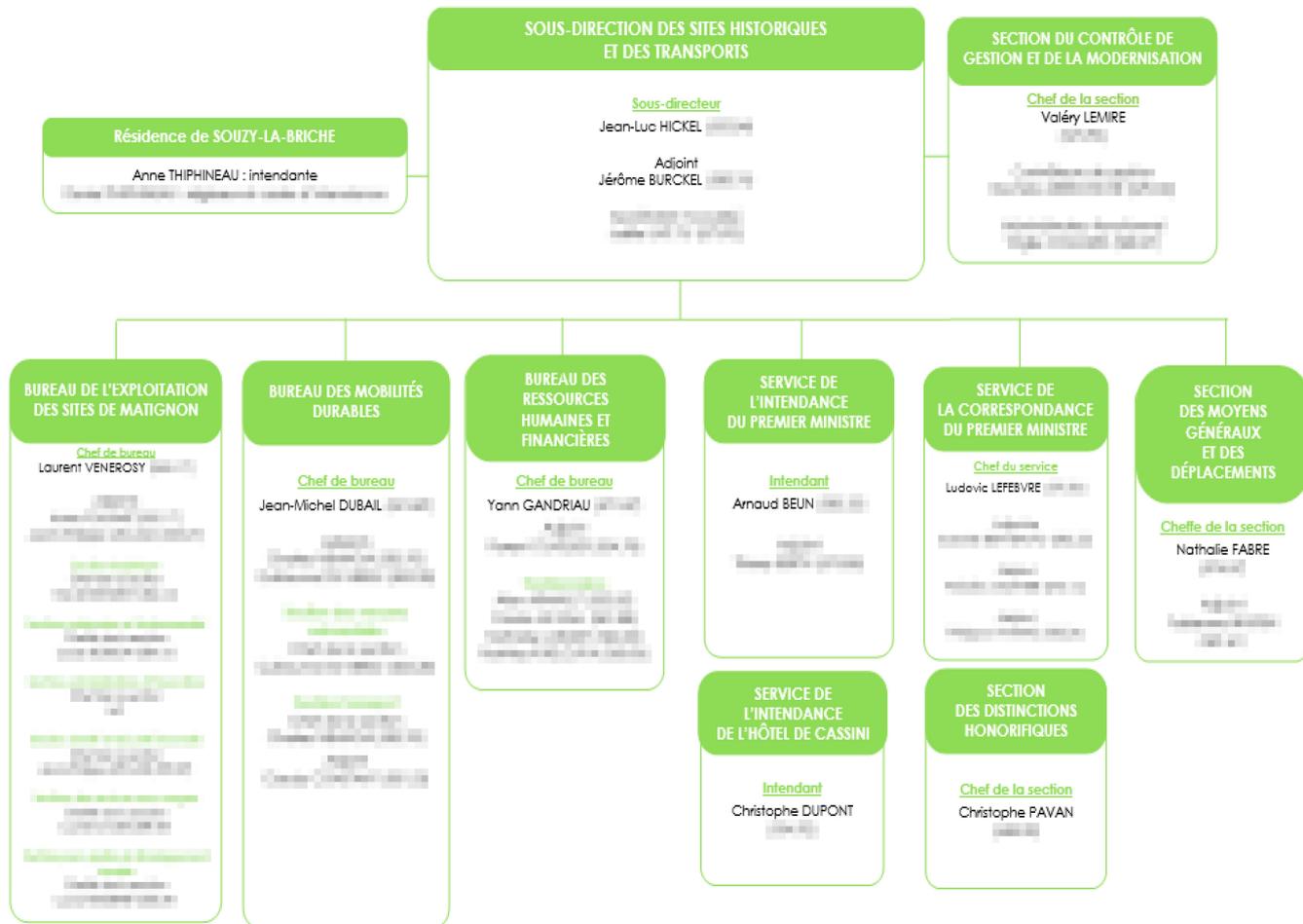
La SDSHT est sous la responsabilité d'un sous-directeur, secondé par un adjoint, et comprend 10 entités regroupant, fin 2021, **320 agents**, aux statuts divers (titulaires, contractuels, mises à disposition), 19 élèves apprentis et des stagiaires :

Effectifs permanents de la SDSHT



Statut des agents permanents de la SDSHT





Les temps forts 2021

En 2021, face aux vagues épidémiques, la sous-direction des sites historiques et des transports a adapté son organisation et son fonctionnement pour **assurer ses missions à iso-qualité dans le respect des protocoles sanitaires**.

La rentrée de septembre 2021 a été marquée par un ajustement des formes d'organisation du temps de travail avec la fin des mesures dérogatoires et la mise en œuvre du télétravail selon les règles de droit commun.

En parallèle, des travaux se sont poursuivis afin d'améliorer les espaces de travail.

Enfin, la sous-direction a continué d'organiser de grands rendez-vous à destination d'un large public.

Garantir des prestations de qualité en adaptant les conditions de travail

Assurer les missions dans le respect des règles sanitaires

Malgré un contexte difficile, l'ensemble des services a ajusté son mode d'organisation et de fonctionnement.

A titre d'exemple, **l'intendance du Premier ministre a continué d'assurer ses missions dans le respect des règles sanitaires**. Ainsi, lors de la prise des repas et afin de faciliter le passage des agents se restaurant sur site :

- Un poste de distribution des plateaux a été installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Matignon ;
- Une paroi de protection a été mise en place au niveau du passe des cuisines afin de protéger les personnels en service ;
- des distributeurs de gels hydroalcooliques sont présents tout le long du circuit.

Les agents d'accueil vulnérables, placés jusque-là en autorisation spéciale d'absence, **ont pu rejoindre leur poste de travail dès le mois d'octobre** grâce à un accompagnement spécifique avec la mise à disposition d'un kit sanitaire individuel comprenant masques, gel individuel et lingettes.

Enfin, dernier exemple, **les prestations supplémentaires de nettoyage** liées au COVID-19 de 12h à 16h **ont été maintenues** sur les sites historiques ainsi que l'ajout, en avril, d'une régie de nettoyage pour la chambre de permanence des secrétaires du 57 rue de Varenne.

Mettre en place une organisation innovante de travail

En application de la note de service de la Secrétaire générale du Gouvernement du 11 juin 2021 portant sur les modalités de mise en œuvre du télétravail, les équipes des services du Premier ministre ont été amenées à réévaluer l'éligibilité de leurs missions au télétravail.

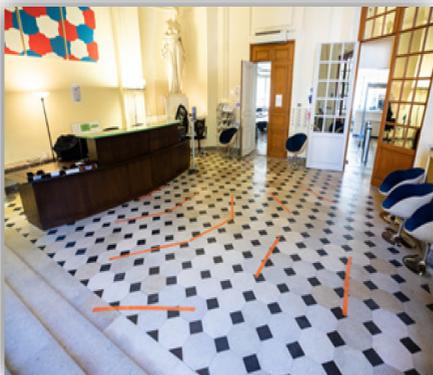
Si la majorité des agents (assistantes, conducteurs, personnels des intendances, huissiers) occupent des fonctions qui ne sont pas télétravaillables, certaines missions administratives et rédactionnelles sont concernées par le dispositif.

Au total, 57 agents de la SDSHT télétravaillent fin 2021.

Poursuivre l'amélioration des espaces de travail

Rénovation de l'accueil du 58 Varenne

En novembre 2021, après une concertation avec les agents, **une nouvelle banque d'accueil a été installée** pour les huissiers du 58 rue de Varenne. L'espace de travail est désormais plus fonctionnel, chaleureux, moderne et mieux insonorisé.



Amélioration de la salle de réunion du 70 Varenne

Dans le cadre de la feuille de route 2019-2022 de la DSAF, une démarche participative a été engagée pour repenser l'organisation de la salle de réunion du 70 rue de Varenne selon la méthode de « *design thinking* ».

Aussi, au cours du second semestre 2021, des ateliers se sont tenus pour recueillir les souhaits et les attentes pour cet espace. Il en a résulté un projet de transformation de cette salle en espace de co-working permettant à la fois des réunions créatives et des moments de convivialité ou de détente.

La rénovation devrait avoir lieu en 2022.

Organiser des événements importants dans le respect des gestes barrières

Les Rendez-vous aux jardins - 4, 5 et 6 juin 2021

L'Hôtel de Matignon a une nouvelle fois ouvert son jardin au public à l'occasion des « Rendez-vous aux jardins ». Cette édition avait pour thème « La transmission des savoirs ».



L'édition 2021 aura été marquée par l'application d'un protocole sanitaire strict dans le respect de la réglementation : pas de croisement de flux et port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

La journée de vendredi, réservée aux scolaires, a permis d'accueillir **14 classes** provenant des académies de Paris, Versailles et Créteil, **soit 252 enfants et 45 accompagnants.**

Durant le week-end, l'accueil du public s'est effectué sur inscription obligatoire avec des créneaux de visite de 10 personnes toutes les 10 minutes. Au final, environ **700 personnes se sont présentées et ont pu découvrir le jardin de l'Hôtel de Matignon.**

La Fête de la musique – 21 juin 2021

La Fête de la musique s'est déroulée dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Matignon.

La programmation musicale, axée sur la musique classique, comprenait plusieurs formations en alternance sur scène : la mezzo-soprano Marie-Laure Garnier accompagnée de Bertrand Chamayou au piano ; la chanteuse Noëmi Waysfeld accompagnée de Louise Jallu à l'accordéon ; Adélaïde Ferrière aux percussions et le quatuor à cordes Astor.



Afin de respecter les mesures sanitaires, les spectateurs étaient assis et la jauge a été limitée à **230 places disponibles**, selon la répartition suivante : 150 places pour le grand public, 57 places pour les familles du personnel et 23 places pour des jeunes issus du dispositif « Pass Culture ».

Le concert a été présenté et animé par Saskia Deville (animatrice de la matinale de France Musique) et retransmis en simultané sur France Musique.

Les Journées européennes du Patrimoine – 18 et 19 septembre 2021

La 38^{ème} édition des « Journées européennes du Patrimoine » s'est déroulée sur trois sites ouverts au public : l'Hôtel de Matignon (57 rue de Varenne), sur inscription préalable, l'Hôtel de Clermont (69 rue de Varenne) et l'Hôtel de Rothelin-Charolais (101 rue de Grenelle) qui étaient accessibles en visite libre.

La fréquentation des sites a connu une forte hausse cette année par rapport à 2020 sans toutefois retrouver le niveau d'avant la pandémie.

Au total, **3 980** personnes sont venues visiter Matignon, **3 988** l'Hôtel de Clermont et **3 339** l'Hôtel de Rothelin-Charolais.

Par ailleurs, il était proposé aux familles du personnel un accès à l'Hôtel de Matignon, en horaires décalés (entre 9h00 et 10h00), en visite libre. 343 personnes se sont inscrites sur ces créneaux réservés.



Fête de la DSAF – 24 septembre 2021

La Fête de la DSAF s'est déroulée pour la première fois dans le jardin de l'Hôtel de Matignon. 11 stands ont été tenus et animés par 50 volontaires de la DSAF permettant d'accueillir **359 participants** dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Duoday – 18 novembre 2021



Au sein de la sous-direction, cinq agents se sont portés volontaires pour assurer le rôle de tuteur à l'occasion du DUODAY. Faute de candidats, seuls **deux duos ont pu se concrétiser**.

Les participants ont particulièrement apprécié de découvrir les missions de la sous-direction et ont salué l'accueil qui leur a été réservé.

A l'issue de cette journée, un participant, a présenté sa candidature et a pu rejoindre le service de la correspondance du Premier ministre pour une vacation d'un mois.

Réformes et projets

L'année 2021 a été marquée par des transformations fonctionnelles et organisationnelles profondes visant à optimiser le fonctionnement de la sous-direction et à accroître son efficacité.

Elle a ainsi réinterrogé son organisation dont sa fonction financière, a établi une cartographie des métiers et a poursuivi ses actions en faveur du développement durable.

Enfin, un panorama des projets informatiques structurants et sur la mise en œuvre de la feuille de route de la DSAF complétera cette présentation.

L'amélioration de l'organisation des services

Près de trois ans après la création de la sous-direction, **le BESM se réforme afin de rehausser le niveau de couverture de ses missions et d'optimiser son fonctionnement.** A cette fin :

- **Une section « sûreté et sécurité incendie » a été créée** en février 2021 afin de professionnaliser le traitement de ce sujet à fort enjeu ;
- **Une section « patrimoine et événementiel » a été constituée** en décembre 2021 afin de mutualiser les compétences et le savoir-faire jusqu'alors éclatés dans deux structures ;
- **La création d'une section « administrative et financière » a été décidée** en décembre 2021 afin de sécuriser et fluidifier la chaîne de la dépense ;
- **Un second poste d'adjoint au chef de bureau a été ouvert et pourvu** afin de piloter plus finement les services aux usagers.

Afin de traduire son engagement sur le sujet du développement durable, **le bureau du transport automobile a changé de dénomination pour devenir fin 2021 le bureau des mobilités durables.**

Le service de la correspondance du Premier ministre a, quant à lui, engagé la réforme de ses process. En effet, l'augmentation de l'activité du service depuis la crise du COVID-19 l'a amené à réfléchir à son organisation. Diverses mesures sont déjà mises en œuvre ou en cours :

- **La délégation de signature accrue en direction du chef de Service et la mise en place d'une délégation de signature pour les chefs de pôles.** Effective depuis la rentrée 2021, elle représente désormais 28 % des réponses signées du courrier citoyen. L'objectif est d'accroître son périmètre à d'autres thématiques ;
- **La création d'un pôle « départ ».** Afin de décharger les rédacteurs de l'activité d'impression, une équipe dédiée sera constituée à cet effet et assurera également la supervision des parapheurs rematérialisés ;
- **Une réflexion sur les parcours professionnels.**

La modernisation de la gestion administrative comptable et financière

Le déploiement du contrôle interne financier

Le dispositif ministériel de contrôle interne financier du périmètre budgétaire des services du Premier ministre a été renforcé depuis 2020³. En 2021, **la sous-direction a finalisé la mise en place le dispositif de contrôle interne.**

Ce dispositif établit en cohérence avec le plan d'action de la DSAF s'inscrit dans le plan d'actions ministériel, présenté et soumis à validation lors des Comités de pilotage CIF annuels réunissant le DSAF, la CBCM et les responsables des entités, accompagné d'un réseau de 34 correspondants.

³ Arrêté du 28 décembre 2018 portant de suspension provisoire du contrôle budgétaire *a priori* en application de 106 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les travaux de dématérialisation des factures de l'intendance du Premier ministre

La dématérialisation, via la plateforme chorus Pro, des factures s'est progressivement réalisée depuis 2017⁴. En 2021, l'intendance des services du Premier ministre a poursuivi un travail conséquent de recensement et référencement des fournisseurs ce qui a permis de passer d'un **taux moyen de factures dématérialisées de 79% en 2020 à 99 % en 2021**.

Un suivi plus fin des frais de représentation

En application des directives du Premier ministre⁵, la sous-direction s'est mobilisée pour mettre en place un pilotage et un suivi fin de ces dépenses.

Ainsi, à compter de 2022, **il sera rendu compte de l'utilisation de l'enveloppe de frais de représentation du Premier ministre et de son cabinet au travers d'un reporting mensuel** au chef de cabinet du Premier ministre.

L'évolution des métiers : mise à jour des cartographies des intendants

Dès sa création, la sous-direction a procédé à la mise à jour des fiches de poste des intendants du Premier ministre et de l'Hôtel de Cassini.

Fin 2020, elle a entrepris de **mettre à plat les cartographies de toutes les intendants du périmètre, à commencer par celles du Premier ministre et de l'Hôtel de Cassini**.

⁴ L'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique prévoit la généralisation de l'usage des factures sous forme électronique dans les relations entre les personnes publiques et leurs fournisseurs.

⁵ Note du chef de cabinet du Premier ministre du 13 septembre 2021 relative aux dépenses de fonctionnement et frais de représentation des cabinets ministériels.

Après avoir reçu l'avis favorable de la sous-direction des ressources humaines (SDRH), ces travaux ont été validés par la Direction et déclinés par la SDRH pour l'ensemble des intendances du périmètre.

La poursuite des actions en faveur du développement durable

Les mobilités durables

La sous-direction a participé à la **rédaction du plan mobilité des services du Premier ministre**⁶, rédigé à la demande de la Direction des Achats de l'Etat, afin de favoriser les mobilités douces.

En 2021, la sous-direction a **poursuivi le verdissement du parc automobile des services du Premier ministre** par l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides et l'accès des agents à des mobilités plus durables avec la mise en place de pools de vélos électriques sur les sites historiques et à Ségur.

La biodiversité

Afin de réduire l'empreinte environnementale des espaces verts dont elle a la charge⁷, la sous-direction a repensé son mode d'arrosage en limitant la consommation d'eau potable au profit **d'une alimentation en eau par un forage** dans le lit de la Seine **et en favorisant la biodiversité des espaces. Afin de faire reconnaître son savoir-faire sur le sujet de la biodiversité, elle candidatara prochainement pour l'obtention du label « Ecojardin ».**

⁶ Circulaire du Premier ministre du 13 novembre 2020 relative à la nouvelle gestion des mobilités pour l'Etat.

⁷ 3,4 hectares de jardins et cours couverts, dont 2 hectares pour le jardin de Matignon.

Les projets informatiques structurants

2021 a été une année dense pour l'avancée de projets essentiels à la réalisation des missions de la sous-direction.

Projet	bénéficiaires	Finalités	Réalisations 2021	Perspectives 2022
MAGEC	Service de la correspondance Cabinets	Traitement de la correspondance	Préparation de la montée de version Magec : recettage, paramétrage technique et fonctionnel, préparation de la reprise de données	Mise en production de la version 20.3 au premier semestre
SAVEUR	Intendance	Suivi de l'activité et des stocks de l'Intendance	<ul style="list-style-type: none"> - Audit fonctionnel et travaux préparatoires à la migration (janvier-mars) - Changement du titulaire du marché (avril-septembre) - Reprise des travaux et recherche d'un sous-traitant spécialiste d'Odoo et d'un véhicule contractuel (octobre-décembre) 	Réalisation de la montée de version Odoo 14
GESCAR	Bureau des mobilités durables	Régulation des courses automobiles	Identification de la solution Gescar	Achat et déploiement de la solution
PRESTIGE	Bureau de l'exploitation des sites de Matignon	Gestion des invitations aux remises de décorations et réceptions	Déploiement de la solution Augure et passage en maintien en conditions opérationnelles (MCO) - Utilisation de l'application	Basculement vers la nouvelle solution unique dédiée à l'événementiel, EventDrive
EVENTDRIVE	Bureau de l'exploitation des sites de Matignon	Gestion des événements sur inscription publique ou sur invitation privée	Choix de la solution EventDrive	Formation des agents et déploiement de la solution au premier trimestre
GESTION DES PLANNINGS	Intendance Bureau de l'exploitation des sites de Matignon Service de la correspondance Service RH	Gestion des plannings des équipes et suivi des temps d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de 2 solutions (Octime et Timesquare) - Recueil des contraintes réglementaires et organisationnelles 	Choix du prestataire et contractualisation, rédaction des spécifications détaillées, déploiement de la solution
TELEMATIQUE EMBARQUÉE	Bureau des mobilités durables	Localisation GPS des véhicules de la flotte	Identification de la solution de télématique embarquée	Achat du matériel et déploiement
RGPD	Sous-direction	Enregistrement des traitements de données personnelles	Constitution du registre RGPD (recensement des traitements à enregistrer, réalisation de l'analyse d'impact relative à la protection des données-AIPD-)	Finalisation de l'AIPD, Mises à jour du registre RGPD de la sous-direction
ARKETEAM	Bureau de l'exploitation des sites de Matignon	Gestion des inventaires mobiliers	Choix de la solution Arketeam, paramétrage de l'application	Déploiement, pose des codes-barres et réalisation de l'inventaire

La feuille de route de la DSAF

L'année 2021 a permis des avancées notables sur les chantiers relevant des missions de la sous-direction.

Axes	Objectif/Chantier	Actions 2021 et échéances 2022
Axe 1- Accompagner la transformation des métiers et des compétences		
Mieux planifier l'activité des équipes	Actualiser l'expression de besoin	Recensement des besoins effectué Recherche de solutions informatiques réalisée Contractualisation et déploiement à réaliser
	Rechercher et choisir un progiciel	
	Déployer le progiciel	
Maintenir un haut niveau de gestion de la confidentialité	Organiser quatre conférences avec COMILI, déontologue, psychologue et philosophe Etudier l'élargissement de ces conférences aux autres services de la DSAF	1 ^{ère} conférence et suivantes à planifier en 2022
Axe 2- Accompagner la modernisation des environnements de travail de demain		
Adopter le développement durable au quotidien dans notre environnement de travail	Mettre à disposition des véhicules électriques ou hybrides pour les déplacements du Premier ministre, des secrétaires d'Etat	Réalisé Poursuite du verdissement de la flotte et de mise à disposition de solutions de mobilité douce
	Mettre en œuvre le programme "Matignon adopte l'éco-attitude" dans le jardin de l'Hôtel de Matignon.	Candidature au label « Eco jardin » à l'automne 2022 et réalisation d'un forage dans le jardin de Matignon au 1 ^{er} trimestre
Offrir de meilleurs espaces de travail aux agents et prestataires	Créer un "lab" (Hôtel de Castries)	Démarche « <i>design thinking</i> » réalisée. Objectif de validation des travaux
Axe 3- Renforcer la relation client		
Porter à connaissance le coût des prestations rendues	Généraliser les devis pour les prestations à la demande	Travaux internes SDSHT à capitaliser avec méthodologie commune DSAF à acter
	Déterminer le coût des prestations récurrentes	
Optimiser l'accueil et le départ des conseillers	Réaliser les dossiers Arrivée/Départ à destination des conseillers	Chantier engagé fin 2021 et finalisé au 1 ^{er} trimestre 2022
Axe 4 - spécifique SDSHT		
Assurer un niveau de sûreté et de sécurité sur les sites historiques (hors périmètre COMILI)	Réaliser un audit	Chantier réalisé fin 2021
	Mettre en œuvre les recommandations (PGSSI) dont le dispositif de remontée des alarmes et de supervision	Chantier en cours
S'engager en faveur de la sécurité routière des agents des SPM	Etablir et mettre œuvre le plan de sécurité routière des services du Premier ministre	Plan de sécurité établi à mettre en œuvre

Zoom sur les services

Le ou les changements de Gouvernement qui interviendront en 2022 mobiliseront très fortement les services durant quelques mois. Néanmoins, leur action de fond restera soutenue et les projets engagés se poursuivront.

Le bureau de l'exploitation des sites de Matignon

Fort de **41 agents** fin 2021, le Bureau de l'exploitation des sites de Matignon (BESM) réalise le soutien logistique d'un ensemble de **13 sites immobiliers** (majoritairement des hôtels particuliers classés ou inscrits) regroupant les agents des services du Premier Ministre et des Autorités Administratives Indépendantes.

Le bureau gère un budget de **6,2 M€ en 2021** dont 90% se répartissent à parts égales entre la sécurité incendie, les services aux usagers et la gestion du patrimoine et l'organisation des événements.

Près de trois ans, après la création de la sous-direction, **le BESM s'est réformé afin de rehausser le niveau de couverture de ses missions et d'optimiser son fonctionnement** (cf. partie I). Il s'organise désormais de la façon suivante :

La section logistique

Composée de six agents, elle est chargée :

- De la planification, de l'organisation et du suivi des aménagements et déménagements des cabinets et services rattachés ;
- De l'organisation et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement logistique avec des moyens internes et externes (marchés publics) ;
- De l'installation des salons, des salles de réunion, des conférences de presse ;
- Du transfert des archives de la mission des archives pour l'ensemble des services et cabinets ;

- De la destruction des documents confidentiels.

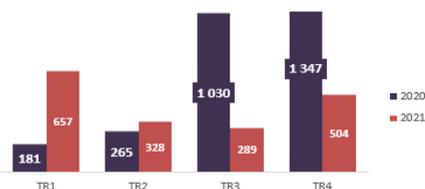
Déménagements/mises en place/réaménagements : salons (57V, 32B, 69V)

2020 : 444 mouvements
2021 : 646 mouvements



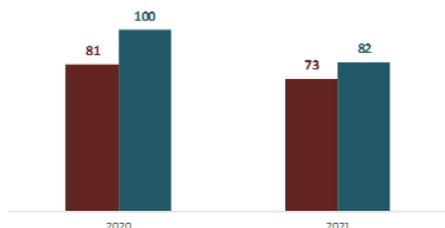
Aménagements/déménagements : bureaux

2020 : 2 823 mouvements
2021 : 1 778 mouvements



Mobilier national/Fonds national d'art contemporain

■ Mouvements « entrée » du mobilier national / FNAC
■ Mouvements « sortie » du mobilier national / FNAC



Versement archives nationales (nombre de cartons)

2020 : 2 369 versements
2021 : 3 873 versements



La section sûreté et sécurité incendie

Composée de deux agents, cette structure a donné une impulsion nouvelle aux sujets de la sûreté et de la sécurité incendie.

L'année 2021 a été marquée par **la reprise des exercices d'évacuation** conformément aux dispositions du code du travail.

Entre mai et octobre 2021, **159 agents ont été sensibilisés et formés à la sécurité incendie et à leur rôle de chargé d'évacuation**. A l'issue, **six exercices d'évacuation** ont été réalisés (69 rue de Varenne, 32 rue de Babylone, 19 rue de Constantine, 70 rue de Varenne, 55 rue Saint-Dominique, 66 et 68 rue de Bellechasse).

S'agissant du gardiennage, le **renouvellement du contrat entre l'UGAP et la DSAF** a été l'occasion de revisiter le contenu des prestations. S'agissant de l'exploitation, **un système de contrôle de rondes a été mis en place**, permettant un meilleur suivi de la réalisation des prestations.

La section des services aux usagers

Elle est chargée :

- De l'encadrement, de l'animation et de la coordination des agents d'accueil des services du Premier ministre ;
- Du pilotage des prestations externalisées de nettoyage des locaux ;
- De la gestion des dotations vestimentaires d'une majorité des agents techniques des services du Premier ministre ;
- Du nettoyage et de la confection de voilages et doubles rideaux.

La section parcs, jardins et développement durable

La section assure la gestion des jardins et cours couverts. Elle est en charge :

- De la conception et de la mise en œuvre des plans de gestion du patrimoine arboré et de l'ensemble des jardins des services du Premier ministre ;
- De l'élaboration des projets de restauration et d'aménagement paysager, de la conception à la mise en œuvre ;
- Du suivi des prestations d'entretien externalisées des jardins ;
- Du développement de la démarche éco-responsable dans les jardins et des projets innovants ;
- De l'appui au pilotage des chantiers d'investissement relatifs aux jardins en lien avec le bureau de la politique et des opérations immobilières (DPSG).

La section patrimoine et événementiel

Elle assure l'**organisation des évènements et des cérémonies** se déroulant à l'Hôtel de Matignon (vœux, remises de décoration, visites, cérémonies et évènements demandés par le Premier ministre ou son cabinet).

89 évènements se sont déroulés sur l'année 2021 :

- 35 visites avec guide conférencier et 27 visites sans guide conférencier ;
- 15 cérémonies de remises de décoration dont 3 cérémonies collectives ;
- 8 réceptions publiques et 4 réceptions internes.

Elle agit en lien avec la chefferie de cabinet, le COMILI, les conseillers et les autres entités de la sous-direction (intendance, distinctions honorifiques), ainsi que des services de la DSAF (reprographie).

La gestion électronique des invitations aux évènements, qu'elles soient nominatives ou non, a été engagée en 2021. Ce sont ainsi 3 830 invitations électroniques et 1 222 cartons d'invitation papier qui ont été adressés l'an dernier.

Par ailleurs, la section **organise les évènements grand public annuels** (Cf. partie I). **Ce sont ainsi plus de 12 000 personnes qui ont été accueillies sur les sites historiques en 2021.**

Enfin, en septembre 2021, la section s'est vue confier l'organisation de **la Fête de la DSAF**, qui s'est déroulée dans le jardin de l'Hôtel de Matignon.

Les projets majeurs pour 2022

- **Le déploiement de « logiciels métiers » Arketeam** (outil d'inventaire de pièces, de mobiliers et d'équipements) et **Eventdrive** (outil de création et de gestion d'évènements) ;
- **La refonte de la politique de dotations vestimentaires ;**
- **L'évolution du service courrier** : suite à la réorganisation de la Division du pilotage et des services généraux, l'antenne Varenne du courrier sera rattachée au BESM à compter du 1^{er} février 2022 ;
- **La refonte des cartes professionnelles et badges d'accès** : la refonte des conditions d'accès de l'îlot Matignon et des sites historiques devrait aboutir début 2022 avec l'attribution d'une carte « tout en un » (accès, badgeage, restauration, impression) à l'ensemble des agents ;

- **La sécurité incendie** : le recrutement d'un adjoint en charge de la sécurité incendie permettra de poursuivre les formations des guides et serre-files ainsi que les exercices d'évacuation avec **la réalisation d'un exercice à Matignon**. Enfin, afin de mettre à niveau les systèmes de sécurité incendie, un diagnostic des préconisations sera lancé ;
- **Le renouvellement du marché gardiennage** ;
- **Le label « Ecojardin »**⁸ : le BESM a pris attache avec « Plante & Cité », organisme national d'études et d'expérimentations en lien avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, en vue de faire évoluer le patrimoine naturel vers une gestion durable et écologique respectueuse de la biodiversité.

Le bureau des mobilités durables

Ce service gère l'activité transport des services du Premier ministre et des services rattachés tant sur le plan humain que matériel. Le bureau comprenait, fin 2021, 80 agents dont 90 % étaient directement affectés au transport des personnes et des biens. Les dépenses annuelles ont représenté 2,2 M€ en 2021.

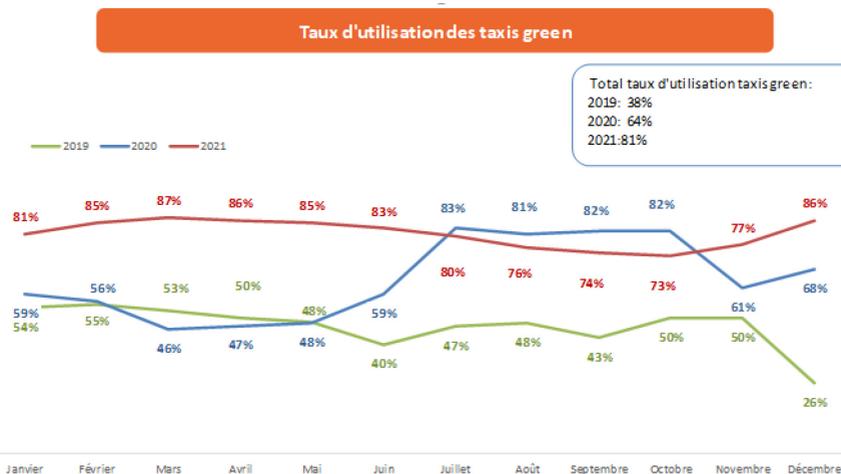
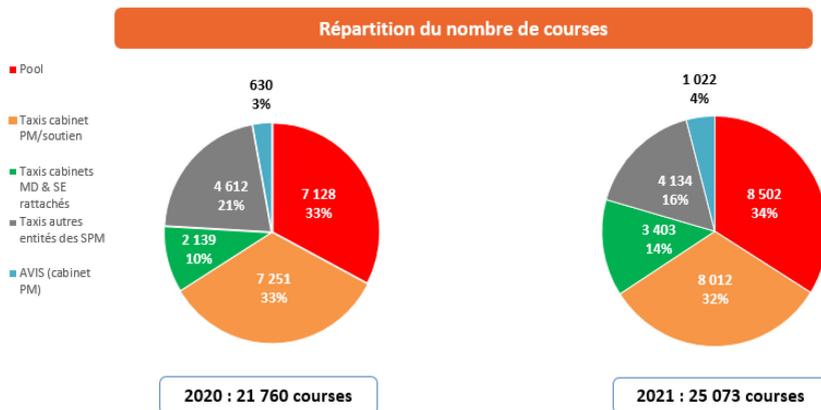
Le bureau est composé de deux sections dirigées par un chef de bureau et deux adjoints :

- **La section des moyens automobiles** gère le parc automobile des services du Premier ministre : achat et réforme des véhicules, assurance, carburant, maintenance, location ainsi que la maintenance préventive et corrective du parc et la gestion du stationnement ;
- **La section transport** est le point d'entrée de toutes les demandes de transport de personnes (pool automobile, taxis, location de véhicules) et de livraison de plis par coursiers.

⁸ Ce label valorise une gestion des déchets verts, le remplacement des produits phytosanitaires, le suivi de l'évolution de la vie du sol, les économies en eau, le choix de végétaux adaptés aux contraintes urbaines et climatiques, la préservation de la biodiversité végétale et animale, la communication à destination du public.

Elle pilote les moyens internes humains en conducteurs (pool automobile ou conducteurs affectés auprès d'une autorité), régulateurs, motards, coursiers automobiles et piétons ainsi que les moyens matériels internes (parc) et externes (taxis, location de véhicules, etc.). Elle gère aussi les déplacements du Premier ministre et ses cortèges.

En 2021, les courses externalisées et internes (pool) ont représenté 25 073 courses dont 2/3 de courses de taxis et locations avec chauffeurs.



L'année 2021 a été marquée par :

- La mise en place de pools de vélos électriques sur les sites historiques et à Ségur ;
- La participation aux travaux du SGPFUE dans lesquels le bureau a assuré le rôle de conseil et de facilitateur ;
- La rédaction du plan mobilité des services du Premier ministre ;
- La poursuite de l'électrification/hybridation du parc automobile des SPM avec, à fin 2021, 46% de véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre⁹.

Les projets majeurs pour 2022 :

- La mise en place d'un logiciel de suivi d'activité et de planification des missions pour la régulation ;
- L'extension des bornes de recharge des véhicules électriques sur l'ensemble des sites ;
- Le suivi et assistance des opérations menées par le SGPFUE ;
- La poursuite du déploiement de véhicules électriques et de places de stationnement pour les deux roues.

La section des moyens généraux et des déplacements

La section se composait de six agents fin 2021 : la cheffe de section, la régisseuse du cabinet et quatre agents répartis sur deux pôles (pôle financier et pôle déplacements).

La section est chargée de :

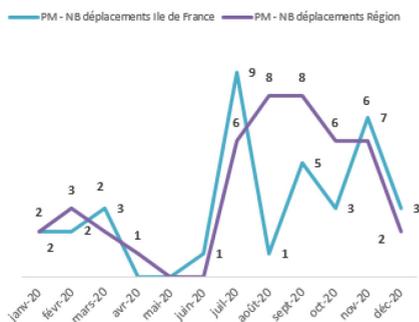
⁹ Inclusion faite des commandes des véhicules en cours.

- L'organisation, la mise en place et le suivi financier des déplacements du Premier ministre, des délégations qui l'accompagnent et des missions de son cabinet (métropole, outre-mer et étranger) ;
- La gestion des ordres de mission (OM). En 2021, 382 OM « non permanents » et 1 385 états de frais ont été traités ;
- La gestion des opérations de la régie d'avances du cabinet du Premier ministre ;
- Le suivi, contrôle et services faits des dépenses de taxis et location de véhicules avec chauffeur (marché G7 et Avis chauffeur) ;
- Le suivi et contrôle de la facturation du prestataire voyage (Globéo Travel) ;
- La gestion des cartes achat du cabinet du Premier ministre (12 porteurs).

Après une baisse significative des déplacements en 2020, due à la pandémie du COVID-19, la section a repris son activité à plein régime en 2021.

142 déplacements du Premier ministre en France (hors Paris et Ile-de-France) et 4 à l'étranger, ainsi que 24 et 3 déplacements de ses conseillers respectivement en France et à l'étranger.

Déplacements PM

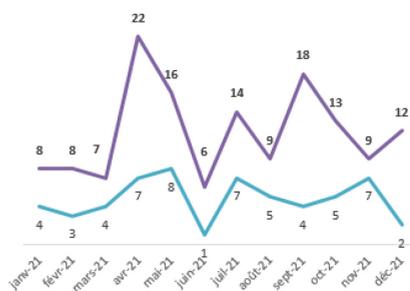


2020 / 2021 :

Total déplacements Paris : 40 / 57

Total déplacements IDF : 36 / 57

Total déplacements région : 44 / 142



L'activité financière est marquée par sa contribution à l'élaboration de :

- L'arrêté du 26 mai 2021 portant sur l'évolution du périmètre d'action de la régie du cabinet (augmentation du montant de l'avance à hauteur de 40.000 € et possibilité de règlement à l'étranger). En 2021, 470 opérations ont été traitées contre 202 en 2020 ;

- L'arrêté du 12 avril 2021 fixant les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents au sein des services et autorités budgétairement rattachés au Premier ministre ;
- La doctrine sur l'usage des frais de représentation (cf. note du 13 septembre 2021 précitée).

Les services de l'intendance du Premier ministre et de l'Hôtel de Cassini

La sous-direction pilote les services de l'intendance du Premier ministre et de l'Hôtel Cassini.

Le service de l'intendance du Premier ministre

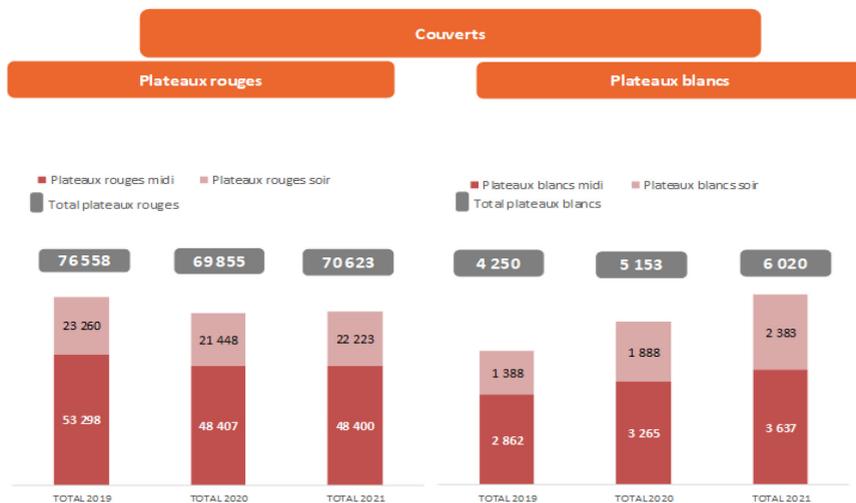
Ce service est directement associé à l'activité du Premier ministre et à ses fonctions de représentation. Ses missions regroupent :

- La restauration et les services domestiques du Premier ministre ;
- L'organisation de réceptions, de réunions et de visites officielles à Matignon ;
- La restauration du Secrétariat général du Gouvernement, des conseillers du Premier ministre et du personnel de soutien ;
- L'entretien des appartements privés, de l'appartement de permanence et du pavillon de musique, mais également l'entretien du linge.

L'intendance du Premier ministre se caractérise par **la variété des métiers de sa soixantaine d'agents** fin 2021 : l'intendant et son adjoint, l'office (maîtres d'hôtel, assistants maîtres d'hôtel, chefs de rang, gouvernantes et lingères), la cuisine (chef de cuisine et son second, pâtisseries, chefs de partie, commis de cuisine, plongeurs), le pôle administratif et financier. Enfin, 14 apprenti(e)s complétaient les équipes.

Ce sont ainsi 63 évènements qui ont eu lieu en 2021 (repas officiels, cocktails, grandes réunions, etc.) contre 44 en 2020 et **877 réunions avec service** (café, jus d'orange, viennoiseries) qui ont été organisées sur site.

Sur le plan budgétaire, Les dépenses de l'intendance du Premier ministre se sont établies à 1,7 M€ en 2021.



Repas servis au restaurant des conseillers (13V)

	2019	2020	2021
Déjeuners Restaurant :	4 008	1 529	1 251
Déjeuners Popote :	4 618	4 238	4 057
Déjeuner Personnels :	4 466	3 406	3 736
Total :	13 092	9 173	9 044

637 petits déjeuners en 2021
(735 en 2020 et 2 370 en 2019).

Les projets majeurs pour 2022 :

- Pour exercer son activité quotidienne, l'intendance s'appuie sur le logiciel SAVEUR¹⁰. Une montée de version est attendue en 2022 afin de se prémunir contre les risques d'obsolescence.

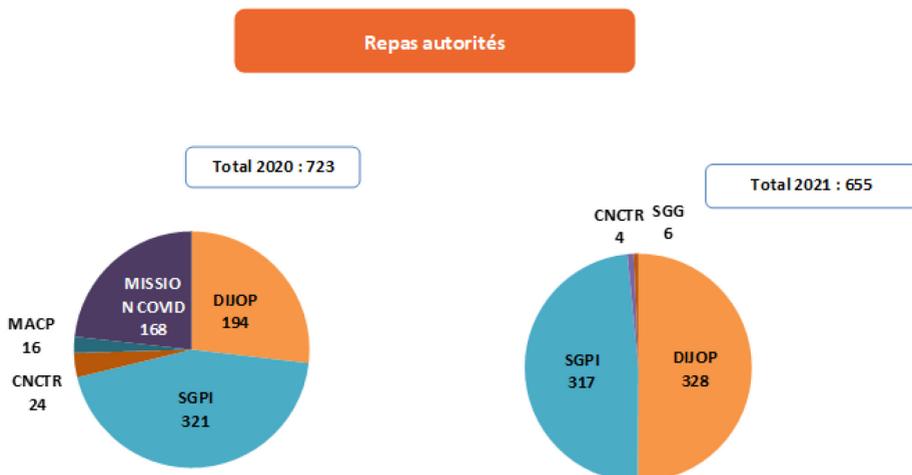
¹⁰ SAVEUR assure la gestion de la base articles, composition des fiches techniques et des menus, achats, gestion des stocks, point de vente du restaurant des conseillers.

Le service de l'intendance de l'Hôtel de Cassini

Ce service situé au 32 rue de Babylone assure la restauration et l'organisation de réceptions du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et la Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) pour les JO 2024.

L'équipe est composée d'un intendant et de sept personnes en cuisine (un chef de cuisine et son second, un chef de partie, un plongeur) et à l'office (deux maîtres d'hôtel et un maître d'hôtel assistant). Deux apprentis en cuisine et deux à l'office complètent l'équipe.

Ainsi, en 2021, ce sont **51 évènements, plus de 600 repas aux autorités et 6 000 repas aux personnels de soutien** qui ont été assurés à l'Hôtel de Cassini.



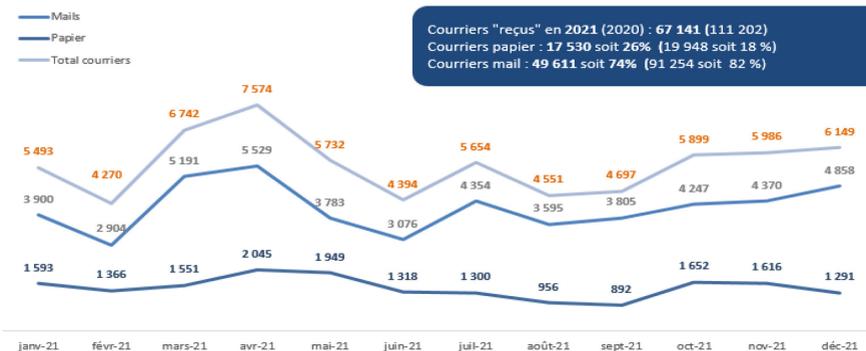
Le service de la correspondance du Premier ministre

Fin 2021, le service se composait de 41 agents se répartissant de la manière suivante : un chef de service, trois adjoint(e)s, un agent au secrétariat, un huissier, et 35 agents affectés dans cinq pôles.

Ce service est en charge de :

- L'enregistrement des courriers, l'expédition des réponses (seulement pour le Premier ministre) et le classement des dossiers ;
- La préparation des réponses aux élus, associations, entreprises et citoyens à la signature des autorités, en étroite collaboration avec les conseillers ;
- La gestion des demandes d'audiences, d'invitations et de haut patronage à l'attention du Premier ministre ;
- L'administration du logiciel de traitement des courriers MAGEC ;
- La gestion des vœux annuels.

En 2021, 74 009 courriers reçus dont 67 141 reçus par le Premier ministre et 6 868 par les ministres délégués et des secrétaires d'Etat rattachés.



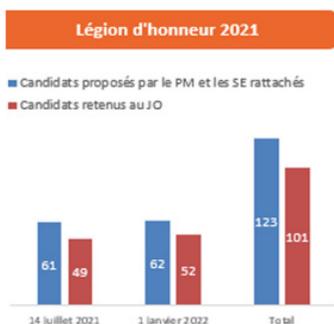
Les projets majeurs pour 2022 :

- **La poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions « SCPM » :**
 - La délégation de signature en direction du chef de Service devrait être accrue par un élargissement à un plus grand nombre de thématiques du courrier citoyens ;
 - **La création d'un pôle « arrivée » et « départ » des courriers et favoriser le regroupement physique des équipes.** De l'espace a ainsi été libéré pour permettre la création d'une salle de réunion.
- **La montée de version MAGEC 20.03.** : Le SCPM a contribué aux ateliers de travail pour préparer les développements techniques et les paramétrages fonctionnels afin de permettre cette montée de version qui devrait être effective au premier trimestre 2022.

La section des distinctions honorifiques

La section se composait, fin 2021, d'un chef de section et de quatre gestionnaires. Elle assure :

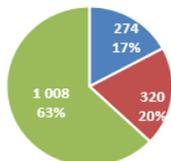
- L'instruction des promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite pour le Premier ministre et les secrétariats d'Etat qui lui sont rattachés ;



- Le traitement des correspondances liées à son secteur d'activité ;

■ Réponse aux intervenants

- Lettres de félicitations aux personnes distinguées et à leurs intervenants
- Notes de demande d'avis ministériel



2021 :
Réponse intervenants : 274 (17%)
Lettres félicitations : 320 (20%)
Notes d'avis : 1008 (63%)

- Le contrôle et le suivi du traitement de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

La modernisation des méthodes de travail se poursuit avec l'introduction de la signature électronique pour plus de 1 000 correspondances et la mise en place d'un poste Internet en ADSL permettant des recherches poussées sur les candidatures.

Les projets majeurs pour 2022 :

- En lien avec la DSI, la refonte de l'outil informatique de la section sera relancée dans le cadre du projet HOMER (HOnneur et MERite).

Le bureau des ressources humaines et financières

Le bureau assure la gestion des ressources humaines de proximité des personnels affectés au cabinet et dans les services de la SDSHT, en lien avec la sous-direction des ressources humaines de la DSAF.

Il assure également l'encadrement des **72 assistantes** en poste au sein du cabinet, qui lui sont rattachées hiérarchiquement.

Gestion directe (accompagnement de proximité) et indirecte (gestion de certains points administratifs) d'environ 600 agents

Le bureau se composait, fin 2021 d'un chef de bureau, de son adjoint et de quatre gestionnaires.

Le bureau est chargé :

- D'accompagner le CODIR de la SDSHT dans sa réflexion stratégique et sa déclinaison RH ;
- De délivrer un service de RH de proximité au cabinet du Premier ministre et à la SDSHT (environ **430 personnels administratifs et techniques dans une vingtaine de corps de métiers**) ;
- De réaliser la gestion financière des indemnités du périmètre (environ **600 agents concernés, y compris le GSPM et le COMILI**) et le contrôle de premier niveau ;
- De traduire et accompagner la mise en œuvre de la politique de ressources humaines ministérielle et interministérielle ;
- De piloter, en relation avec la SDRH, l'instruction de premier niveau des procédures de gestion administrative individuelles et collectives : recrutement, évaluation, formation ;

**54 campagnes de recrutement pour 62 postes à pourvoir
(environ 1 483 candidatures traitées en 2021)**

- De piloter, en relation avec les recruteurs, les procédures d'embauche dans le respect des exigences de la double labélisation ;
- D'apporter un service RH complet et « individualisé » aux agents : conseiller et donner l'information de premier niveau aux agents sur les actes de gestion RH de leur carrière et proposer des actions de formation ;
- De diffuser une meilleure compréhension des enjeux et des règles RH auprès des agents et les encadrants ;
- De participer à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en lien avec la DPSG.

La section du contrôle de gestion et de la modernisation

La section du contrôle de gestion et de la modernisation, composée, à la fin 2021, d'un chef de section, d'une contrôleuse de gestion et d'un administrateur fonctionnel des systèmes d'information (SI), soutient la sous-direction sur l'ensemble de ses activités afin de permettre l'utilisation optimale des ressources humaines, financières et techniques.

Elle assure le suivi des volets financier (enveloppes budgétaires), d'activité (rapports intermédiaires et annuels, indicateurs de performance à des fins de pilotage) et RH (gestion de la cartographie des emplois de la sous-direction, du cabinet du Premier ministre et de son soutien).

Elle porte sa réflexion sur des évolutions organisationnelles et/ou managériales à des fins d'amélioration du fonctionnement de la sous-direction.

Elle assume également le pilotage de la mise en œuvre de SI opérationnels et décisionnels en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des entités et de la DSI, avec maintenance des SI en exploitation à la sous-direction.

Enfin, la section est en charge du suivi des dépenses de fonctionnement courant du cabinet du Premier ministre (préparation du budget annuel, analyse et aide au pilotage auprès du chef de cabinet) ainsi que de l'enveloppe de l'intendance du Premier ministre. Elle supervise le suivi et la refacturation des déplacements « politiques » (campagnes électorales, universités d'été, etc.).

Pour l'exercice 2021, le montant total de ces dépenses en crédits limitatifs hors intendance s'est élevé à 3,2 M€¹¹, pour un budget alloué de 3,4 M€.

Les projets majeurs pour 2022 :

- Poursuivre la professionnalisation de son apport dans ses missions et accroître son niveau d'expertise auprès de ses partenaires ;
- Perfectionner le suivi du budget du cabinet du Premier ministre, notamment sur le volet des frais de représentation ;
- Finaliser le chantier « Porter à connaissance le coût des prestations rendues » de la feuille de route 2019-2022 de la DSAF ;
- Contribuer, dans son champ d'activité, à la réalisation de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et des diverses échéances électorales.

¹¹ Ne sont pas intégrées les dépenses propres aux bâtiments hébergeant le cabinet (fluides, nettoyage courant, gardiennage, etc.) financées sur le budget de l'administration centrale et les opérations de travaux qui s'inscrivent dans le cadre normal d'entretien du patrimoine immobilier de l'Etat. De même, les vols gouvernementaux (ETEC) font l'objet d'un remboursement au ministère des Armées sans dotation allouée en début d'exercice annuel.

NOTES